

MOËT
est à votre portée

... Parce que vous trouverez parmi les nombreuses bouteilles de Moët celle qui convient à votre goût et à votre budget.

Champagne MOËT & CHANDON

MAISON FONDÉE EN 1743 - EPERNAY

Deux siècles de perfection

BRUT IMPERIAL - WHITE STAR - CARTE BLEUE - QUART MOËT - CARTE BIANCHE

de la Fédération du Nord et de...
COURSES D'ADULTES. — Ces cours gratuits auront lieu vendredi 16, à partir de 19 h., aux écoles des garçons du Centre et du Capreau.

LA BIBLIOTHÈQUE populaire de l'Amie de Wasquehal, sera ouverte au public samedi 17 décembre, de 16 h. à 17 h. 30, sous le patronage de M. J. M. L.

SYNDICATS LIBRES. — Permanence au siège, café de la Fraternelle, 28, rue de Fécamp, samedi 17, de 14 h. à 17 h.

CONSULTATION des NOURRISONS. — Ce jour, de 14 h. à 16 h., au Centre de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres A à D).

AUX RESERVEES. — Samedi 17 décembre, de 14 h. à 17 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, paiement des allocations aux réservistes du 24 septembre.

CLIQUE SCOLAIRE du Centre de Roubaix, soirée de Noël, répétition générale au local, rue de Roubaix; à 18 h. 30 pour les tambours et à 19 h. pour les clairons.

WATTRELOS
Aux Nouvelles Equipes françaises

Les membres de la N.E.F. ont étudié au cours de leur dernière réunion, le dimanche 12, au local de la Fraternelle, avec le concours de M. l'abbé Leman, la question de la grève générale et ses répercussions.

M. l'abbé Leman relate tous les événements qui ont précédé ce qu'il appelle « l'épreuve de force ».

La N.E.F., dit-il, s'est déclarée ouvertement contre le principe même de la grève générale, sur la base du manifeste de la C.F.T.C. Les moyens légitimes de lutte sont être employés pour modifier les décrets-lois qui, présentes comme « intangibles » par le gouvernement, subissent actuellement des remaniements. La consultation est possible, mais elle doit être faite de franchise et sans aucune arrière-pensée de faiblesse pour le gouvernement.

La grève générale a échoué, grâce au bon sens et au patriotisme de la classe ouvrière.

Le gouvernement, après coup malheureux, poursuit M. l'abbé Leman, a fait appel à la conciliation pour que cette journée n'ait pas des lendemains funestes et ne soit pas l'origine de brimades ou de répressions injustifiées.

Si l'on veut refaire une France unie, forte et prospère, on doit éviter de part et d'autre ce qui peut amener de nouvelles rancunes, des haines, des malentendus et méfiances susceptibles dans l'avenir de provoquer de nouveaux troubles qui fatiguent nos concitoyens sur le chemin de la dictature.

Ce sont les grèves générales qui ont amené la marche sur Rome et la dictature de Mussolini.

Mieux vaut se discipliner sous la démocratie, que de perdre les libertés essentielles sous le joug de l'Etat totalitaire.

Prochaine réunion le lundi 19 décembre, à 19 h. 30, rue Saint-Joseph, 38.

HEM
La fête de l'Arbre de Noël à la Fraternelle des anciens combattants

La fête de l'Arbre de Noël à la Fraternelle des anciens combattants aura lieu le dimanche 17 décembre, à 15 h. 30, dans la salle du Théâtre.

L'Harmonie municipale y prêtera son gracieux concours.

Le « Coeur-Club » jouera deux comédies : « L'Act de Victoire » et « Le premier ministre de France ». Le programme se poursuivra avec la participation du prestigieux duo Darks, et d'excellents chanteurs.

Une distribution de cadeaux, d'orangeades et de friandises sera faite aux enfants des membres.

Le Comité remercie bien sincèrement les généreux souscripteurs qui lui ont permis d'organiser cette fête de famille.

Une séance récréative à la paroisse Saint-Joseph

A l'occasion de l'inauguration du nouveau théâtre paroissial, la troupe des hommes et jeunes gens interprètera, le dimanche 18 décembre, à 16 h. 30, une pièce en trois actes et deux tableaux « Dominique » de G. Gervais, tirée du roman de Pierre Loti « Comment j'ai vu mon enfant », et une comédie en un acte : « Les deux aveugles ».

Le prix des places est fixé à 5 fr., 3 fr. et 2 fr.

Ce sont les paroissiens voudront assister nombreux à cette séance. Leur présence sera un témoignage de reconnaissance et d'encouragement envers ceux qui se sont dévoués pendant cinq mois pour restaurer le théâtre de si belle façon.

FLERS-LEZ-LILLE
CLIQUE PASTEUR, DU BREUCQ. — Réunion demain vendredi 16 décembre, à 20 h., au local de la paroisse, sous le patronage de la Paix; instructions pour le concert de Noël.

CONTRIBUABLES. — Passage du contrôleur des contributions directes le samedi 17 décembre, à 15 h., à la mairie de Lille.

PRIMES D'ALIMENTATION. — Lettre de réclamation du mois de novembre est déposée chez le percepteur municipal, 12, rue de Lille, Amnappes, ou les intéressés peuvent se présenter pour toucher les primes d'alimentation, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

STATISTIQUE DU CHOMAGE. — Situation du chômage compté pour la période du 10 au 14 décembre: chômeurs chefs de ménage: hommes 133, femmes 140; personnes à charges conjoints 73, enfants 113; accablants 3; total des dépenses 32.948 fr. 50.

L'Arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants

La distribution très prochaine des jouets de Noël aux enfants de la Fraternelle des Combattants aura lieu le dimanche 17 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de la Fraternelle.

Les jouets ont été offerts par de nombreuses familles et personnes.

Le Comité directeur de ce puissant groupement a répondu d'avance aux vœux des mamans de nos enfants, en leur offrant ces jouets, qui leur ont été offerts par de nombreuses familles et personnes.

En raison du nombre important de participants, il ne sera possible de distribuer que les jouets offerts par les familles.

Les enfants n'ont pas de cadeaux, mais ils auront des bonbons, des oranges, des jouets que le sort leur désignera.

Rappelons que des lettres de remerciements ont été reçues le dimanche 18, de 9 h. 30 à midi, par le service de permanence.

Le Conseil d'administration nous prie d'informer les sociétaires que cette réunion aura lieu, comme de coutume, au local de la Fraternelle.

WASQUEHAL
L'Assemblée de la Fraternelle des anciens combattants du Capreau

Cette société tiendra son assemblée générale annuelle, le dimanche 25 décembre (Noël), à 15 h. 30, dans la salle de la Fraternelle, sous le patronage de M. J. M. L.

L'ordre du jour sera le suivant: Rapport moral et financier par le président; communications et questions diverses; tombola annuelle; prime de présence.

MUSIQUE. — LA FRATELLE, à 20 h. Noël des enfants; distribution de coquilles et grande tombola. Toutes les familles sont cordialement invitées à assister à cette réunion et les parents sont priés d'accompagner leurs enfants.

L'Assemblée générale des Médailles du travail

La Société des médaillés du travail de Wasquehal tiendra son assemblée générale trimestrielle le dimanche 18 décembre, à 16 h., dans la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

A l'issue de la réunion qui comportera un ordre du jour très intéressant, Noël de tous les membres présents. Les membres de la commission se réuniront au préalable à 15 h., même salle, pour l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

Le « Secours de Noël » des « Amis de Wasquehal »

Le Comité directeur des « Amis de Wasquehal » qui ne cesse d'apporter sa sollicitude aux déshérités de la vie, a décidé d'acquiescer, pour la dernière fois, toutes les familles déshéritées de la ville, à l'occasion de la fête de Noël.

Il fera parvenir discrètement aux bénéficiaires des bons de denrées qui leur seront remis, par la voie de la commission, au feu qui améliorera durant le réveillon de Noël et le dimanche de Noël le menu habituel et bien souvent restreint de ces familles déshéritées.

Ces bons portant le cachet des « Amis de Wasquehal » ne pourront être utilisés que chez les commerçants de la localité qui ont accepté de participer à cette œuvre de bienfaisance, en versant à M. Lepers, secrétaire du Comité, employé à la mairie (rue Richelieu) 4.

Une réunion de la section des Jardins ouvriers du Capreau

Le dimanche 18 décembre, à 14 h. 30, dans la salle du café Jammes, rond-point du Capreau, se tiendra la réunion générale des membres de la section des jardins ouvriers de Wasquehal. Au cours de cette réunion qui sera présidée par M. Paul Nioz, conseiller municipal, M. Bonnet, professeur d'horticulture, donnera une intéressante leçon de jardinage.

A l'issue de la réunion, tombola entre tous les présents. Les nouvelles adhésions sont encore reçues jusqu'au jour de la réunion chez M. Petit, café Saint-Eloi, rue Lamartine, 40; Jammes, rond-point du Capreau et Dupirelle, place de la Mairie.

Le Secrétaire général de la Loterie nationale communale

Sur autorisation spéciale de M. le ministre des Finances, le tirage de la Tranche de Noël (14e Tranche 1938) sera assuré à Strasbourg (Bas-Rhin) le mardi 27 décembre, à 21 heures. 61944

LANNOY
La fête de Noël à l'Amicale Michelet

L'Association des anciens et actuels élèves des écoles publiques organisera pour le dimanche 18 décembre, dans la salle de l'Amicale Michelet, rue Nationale, sa fête annuelle de Noël.

Les organisateurs et les membres du personnel enseignant ont mis sur pied un magnifique programme, comprenant une distribution de cadeaux offerts par l'Amicale, aux enfants des écoles publiques.

Des cartes sont envoyées au prix de 2 fr. pour les réservées et 2 fr. pour les premières. Location le samedi 16, de 17 h. à 19 h., à la salle des fêtes pour les réservées et 15 h. 30, pour les premières.

A l'issue de cette fête, c'est-à-dire vers 19 h. 30, aura lieu un bal de famille avec la participation d'un brillant orchestre.

ANNAPPES
L'Arbre de Noël aux Combattants et anciens militaires

La Société des combattants et militaires organisera pour le dimanche 18 décembre, à 11 h., dans la salle de la Maison communale, un arbre de Noël.

Les adhérents sont priés d'apporter leurs enfants qui ne dépassent pas 6 ans. Des coquilles et jouets seront distribués aux plus petits; de vêtements pour les garçons et filles de 4 à 10 ans.

LYSINOIS
VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Prochain vaccin gratuit, à l'ancienne mairie, le jeudi 15 décembre, de 14 h. à 16 h. Les parents ont les enfants âgés d'un an à 14 ans et de 8 ans au plus, qui n'ont pas été vaccinés, à se faire inscrire à la mairie, avant le 15 janvier.

CHERENG
La soirée récréative de l'Amicale laïque

Les anciens élèves de l'école publique organisent une soirée récréative pour le dimanche 18 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de l'Indépendance, au Pont, avec le brillant concours des amicales laïques de Croixing.

Outre les intermèdes, le programme comprend « Boyes ma femme », comédie en deux actes de M. Lefèvre, directeur d'école et chef de la Viart, Café de la Société.

Il n'existe pas de voiture plus économique que la conduite intérieure

SUPENCIOUX RENAULT

4 places: 13.980 F

6 litres aux 100 Km. ASSURANCE 4 cv.

La Voiture Populaire Française
VANDEBEQUE Frères, 148, Grande-Rue, ROUBAIX, Agents exclusifs pour ROUBAIX, TOURCOING, MARCQ-EN-BAREUIL et environs.

HEM
La fête de l'Arbre de Noël à la Fraternelle des anciens combattants

La fête de l'Arbre de Noël à la Fraternelle des anciens combattants aura lieu le dimanche 17 décembre, à 15 h. 30, dans la salle du Théâtre.

L'Harmonie municipale y prêtera son gracieux concours.

Le « Coeur-Club » jouera deux comédies : « L'Act de Victoire » et « Le premier ministre de France ». Le programme se poursuivra avec la participation du prestigieux duo Darks, et d'excellents chanteurs.

Une distribution de cadeaux, d'orangeades et de friandises sera faite aux enfants des membres.

Le Comité remercie bien sincèrement les généreux souscripteurs qui lui ont permis d'organiser cette fête de famille.

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR, N° 187. — Je suis Français et désire aller habiter la Belgique. Quelles sont les formalités à remplir pour obtenir un certificat d'identité étranger? Réponse. — 1°) Obtention de la carte d'identité d'étranger: le Français qui désire habiter en Belgique devra se présenter au bureau de la population (ou du département) ou le bureau existant dans la commune belge où il veut résider. Ce bureau devra produire un certificat de changement de résidence au possible des villes de Roubaix, Tourcoing et communes environnantes. Ce certificat sera demandé, quatre photos pour chaque personne de plus de quinze ans et, le cas échéant, le livret de mariage.

2°) Obtention d'un certificat d'identité étranger: le Français qui désire habiter en Belgique, et qui n'a pas de domicile fixe en Belgique, doit obtenir un certificat d'identité étranger (coût: 100 francs belge par an).

3°) Passage du mobilier à la douane belge: il faudra produire un certificat d'importation qui sera délivré par la commune belge de l'accomplissement des premières formalités.

4°) Possibilité d'occuper un emploi salarié: il faut obtenir une autorisation sur demande adressée à l'Office national de chômage. Les autorisations ne sont accordées que pour autant qu'il n'y a pas de chômeurs dans la spécialité professionnelle choisie.

TOUFFLERS
La fête annuelle et l'assemblée générale de l'Union des familles nombreuses

C'est le dimanche 18 décembre, à 16 h., qu'aura lieu, dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Paul, mise gracieusement à la disposition du groupement, la fête annuelle de l'Union des familles nombreuses.

L'entrée de la salle sera gratuite, pour les membres de l'Union et pour les membres honoraires, bienfaiteurs et sympathisants.

La séance débutera par une audition de l'Harmonie municipale de Toufflers, sous la direction de M. Anthime Béghin, et se poursuivra par l'interprétation, par une troupe de la fédération des sociétés dramatiques catholiques de Roubaix et environs, d'une pièce en trois actes de Marcel Dubois et Auguste Achateau: « Le drame du Nord-Est ». Des ballets seront en outre exécutés par des enfants et jeunes filles de Toufflers.

Après le repas, il y aura une distribution de cotisations pour les membres du groupement, aura lieu, ce même dimanche 18 décembre, de 11 h. à 12 h., au Grand Cabaret.

Aux membres à jour de leurs cotisations, il sera remis un bon de participation familiale. Ces billets leur permettront d'avoir des places réservées, mais toute place qui ne sera pas occupée à l'ouverture de la fête sera laissée à la disposition du public.

L'assemblée générale du groupement aura lieu le samedi 24 décembre à 16 h., au Grand Cabaret. Au cours de cette réunion aura lieu la tombola annuelle organisée par le groupement.

Le comité nous prie de remercier en son nom les généreux bienfaiteurs qui ont déjà fait parvenir leurs lots, et il adresse un appel pressant aux retardataires pour que les lots soient remis dans le plus bref délai possible, chez M. Achateau, directeur de l'Amicale, à l'occasion de la fête de Noël.

AMICALE DES FILLES DU CENTRE. — Dimanche 18 décembre, à 18 h., réunion mensuelle de l'Amicale. Dites, Jeux, bibliothèque, dîner.

ÉCOLE CYCLISTE TROUSSELOIS. — Les membres de la Fédération nationale des cyclistes amateurs, ont une réunion le samedi 17 décembre ou le dimanche 18 décembre, au secrétariat, 28 Grand'Place, pour faire leur demande de carte de répartition des chemins de fer brèves. Très urgent. Il y aura permanence samedi 17, de 15 à 18 h. De munir d'une photo et des documents militaires.

Ils pourront retirer, avant leur carte de sociétaire pour l'année 1939.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Ce soir jeudi 15, à 20 h., réunion de la commission.

AMICALE DE GARÇONS DU CENTRE. — C'est samedi, dernier, que M. Sauvage, directeur de l'Amicale, a organisé la distribution de cotilles pour les plus grands, jouets pour les petits et cadeaux pour tous les membres de l'Amicale à l'occasion de la fête de Noël.

AMICALE DES FILLES DU CENTRE. — Dimanche 18 décembre, à 18 h., réunion mensuelle de l'Amicale. Dites, Jeux, bibliothèque, dîner.

ÉCOLE CYCLISTE TROUSSELOIS. — Les membres de la Fédération nationale des cyclistes amateurs, ont une réunion le samedi 17 décembre ou le dimanche 18 décembre, au secrétariat, 28 Grand'Place, pour faire leur demande de carte de répartition des chemins de fer brèves. Très urgent. Il y aura permanence samedi 17, de 15 à 18 h. De munir d'une photo et des documents militaires.

Ils pourront retirer, avant leur carte de sociétaire pour l'année 1939.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Ce soir jeudi 15, à 20 h., réunion de la commission.

AMICALE DE GARÇONS DU CENTRE. — C'est samedi, dernier, que M. Sauvage, directeur de l'Amicale, a organisé la distribution de cotilles pour les plus grands, jouets pour les petits et cadeaux pour tous les membres de l'Amicale à l'occasion de la fête de Noël.

AMICALE DES FILLES DU CENTRE. — Dimanche 18 décembre, à 18 h., réunion mensuelle de l'Amicale. Dites, Jeux, bibliothèque, dîner.

ANNAPPES
L'Arbre de Noël aux Combattants et anciens militaires

La Société des combattants et militaires organisera pour le dimanche 18 décembre, à 11 h., dans la salle de la Maison communale, un arbre de Noël.

Les adhérents sont priés d'apporter leurs enfants qui ne dépassent pas 6 ans. Des coquilles et jouets seront distribués aux plus petits; de vêtements pour les garçons et filles de 4 à 10 ans.

LYSINOIS
VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Prochain vaccin gratuit, à l'ancienne mairie, le jeudi 15 décembre, de 14 h. à 16 h. Les parents ont les enfants âgés d'un an à 14 ans et de 8 ans au plus, qui n'ont pas été vaccinés, à se faire inscrire à la mairie, avant le 15 janvier.

CHERENG
La soirée récréative de l'Amicale laïque

Les anciens élèves de l'école publique organisent une soirée récréative pour le dimanche 18 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de l'Indépendance, au Pont, avec le brillant concours des amicales laïques de Croixing.

Outre les intermèdes, le programme comprend « Boyes ma femme », comédie en deux actes de M. Lefèvre, directeur d'école et chef de la Viart, Café de la Société.

ANNAPPES
L'Arbre de Noël aux Combattants et anciens militaires

La Société des combattants et militaires organisera pour le dimanche 18 décembre, à 11 h., dans la salle de la Maison communale, un arbre de Noël.

Les adhérents sont priés d'apporter leurs enfants qui ne dépassent pas 6 ans. Des coquilles et jouets seront distribués aux plus petits; de vêtements pour les garçons et filles de 4 à 10 ans.

LYSINOIS
VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Prochain vaccin gratuit, à l'ancienne mairie, le jeudi 15 décembre, de 14 h. à 16 h. Les parents ont les enfants âgés d'un an à 14 ans et de 8 ans au plus, qui n'ont pas été vaccinés, à se faire inscrire à la mairie, avant le 15 janvier.

CHERENG
La soirée récréative de l'Amicale laïque

Les anciens élèves de l'école publique organisent une soirée récréative pour le dimanche 18 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de l'Indépendance, au Pont, avec le brillant concours des amicales laïques de Croixing.

Outre les intermèdes, le programme comprend « Boyes ma femme », comédie en deux actes de M. Lefèvre, directeur d'école et chef de la Viart, Café de la Société.

ANNAPPES
L'Arbre de Noël aux Combattants et anciens militaires

La Société des combattants et militaires organisera pour le dimanche 18 décembre, à 11 h., dans la salle de la Maison communale, un arbre de Noël.

Les adhérents sont priés d'apporter leurs enfants qui ne dépassent pas 6 ans. Des coquilles et jouets seront distribués aux plus petits; de vêtements pour les garçons et filles de 4 à 10 ans.

LYSINOIS
VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Prochain vaccin gratuit, à l'ancienne mairie, le jeudi 15 décembre, de 14 h. à 16 h. Les parents ont les enfants âgés d'un an à 14 ans et de 8 ans au plus, qui n'ont pas été vaccinés, à se faire inscrire à la mairie, avant le 15 janvier.

CHERENG
La soirée récréative de l'Amicale laïque

Les anciens élèves de l'école publique organisent une soirée récréative pour le dimanche 18 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de l'Indépendance, au Pont, avec le brillant concours des amicales laïques de Croixing.

Outre les intermèdes, le programme comprend « Boyes ma femme », comédie en deux actes de M. Lefèvre, directeur d'école et chef de la Viart, Café de la Société.

ANNAPPES
L'Arbre de Noël aux Combattants et anciens militaires

La Société des combattants et militaires organisera pour le dimanche 18 décembre, à 11 h., dans la salle de la Maison communale, un arbre de Noël.

Les adhérents sont priés d'apporter leurs enfants qui ne dépassent pas 6 ans. Des coquilles et jouets seront distribués aux plus petits; de vêtements pour les garçons et filles de 4 à 10 ans.

LYSINOIS
VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Prochain vaccin gratuit, à l'ancienne mairie, le jeudi 15 décembre, de 14 h. à 16 h. Les parents ont les enfants âgés d'un an à 14 ans et de 8 ans au plus, qui n'ont pas été vaccinés, à se faire inscrire à la mairie, avant le 15 janvier.

CHERENG
La soirée récréative de l'Amicale laïque

Les anciens élèves de l'école publique organisent une soirée récréative pour le dimanche 18 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de l'Indépendance, au Pont, avec le brillant concours des amicales laïques de Croixing.

Outre les intermèdes, le programme comprend « Boyes ma femme », comédie en deux actes de M. Lefèvre, directeur d'école et chef de la Viart, Café de la Société.

ANNAPPES
L'Arbre de Noël aux Combattants et anciens militaires

La Société des combattants et militaires organisera pour le dimanche 18 décembre, à 11 h., dans la salle de la Maison communale, un arbre de Noël.

Les adhérents sont priés d'apporter leurs enfants qui ne dépassent pas 6 ans. Des coquilles et jouets seront distribués aux plus petits; de vêtements pour les garçons et filles de 4 à 10 ans.

LYSINOIS
VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Prochain vaccin gratuit, à l'ancienne mairie, le jeudi 15 décembre, de 14 h. à 16 h. Les parents ont les enfants âgés d'un an à 14 ans et de 8 ans au plus, qui n'ont pas été vaccinés, à se faire inscrire à la mairie, avant le 15 janvier.

CHERENG
La soirée récréative de l'Amicale laïque

Les anciens élèves de l'école publique organisent une soirée récréative pour le dimanche 18 décembre, à 15 h. 30, dans la salle de l'Indépendance, au Pont, avec le brillant concours des amicales laïques de Croixing.

Outre les intermèdes, le programme comprend « Boyes ma femme », comédie en deux actes de M. Lefèvre, directeur d'école et chef de la Viart, Café de la Société.

CHAMPAGNE JOSEPH PERRIER
MAISON FONDÉE EN 1828

Des perquisitions ont lieu à Dunkerque aux sièges de la C.G.T. et du parti communiste

Le budget communal primitif pour 1939

Nous avons indiqué les postes du budget de Tourcoing qui, dans le chapitre des dépenses, présente une augmentation sensible et valent de ce fait, retenu l'attention de l'assemblée communale.

En contre-partie de ces dépenses, il a été nécessaire de rechercher dans les recettes, les postes où l'on pourrait trouver des crédits suffisants.

Le rapport du maire signale les points suivants:

Centimes communaux. — Plus-value, résultant de l'augmentation de la valeur du centime qui est passé de 26.650 fr. 82 à 26.375 fr. 37, donnant une augmentation de recettes de plus de 7.625 fr.

La part de la ville dans le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires donne un surplus de 65.000 fr.

Les droits de consommation sur les alcools laissent espérer une plus-value de 135.116 fr.

Taxes d'octroi et taxes diverses, perçues par le service de l'octroi: plus-value de 182.000 francs.

Pour déterminer cette nouvelle prévision, il a été tenu compte:

1° du produit de la recette probable pour 1938, soit 6 millions.

2° de la majoration prévue pour 1939, conformément aux dispositions de la loi des finances de 1937: 475.000 fr.

3° de la majoration prévue en vertu de la loi d'août 1938: 115.000 fr. Cette taxe s'applique uniquement à la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels; la prévision étant établie en se basant sur le montant des rôles mis en recouvrement au titre de l'année 1938.

Cimetière, concessions, droits d'inhumation, etc., augmentation: 130.000 fr.

Participation de l'Etat aux dépenses communes de l'Etat et des villes: 460.000 fr.

L'ensemble des opérations des exploitations municipales se traduit par une différence en moins de 889.800 fr. Cette moins-value concerne pour la plus grande partie le service intercommunal des eaux.

Modification des tarifs d'octroi

Dans le rapport, il est parlé « de la majoration prévue pour 1939, conformément à la disposition de la loi de finances de décembre 1937 ».

Un autre rapport sur ce même sujet, dit: « En ce qui concerne les taxes d'octroi, depuis le vote émis par le Conseil municipal en août 1937, une proposition insérée dans la loi de finances de décembre 1937, dispose que les assemblées communales doivent se prononcer avant le 1er janvier 1939, pour l'application des nouvelles taxes d'octroi ».

Il était demandé aux conseillers municipaux, lors de la dernière séance, de donner leur assentiment au nouveau tarif d'octroi, en attendant que les lois régionales soient votées, ce que le Conseil a fait à l'unanimité, la loi de finances autorise les villes à augmenter jusqu'à 50 %, certains droits d'octroi. La municipalité de Tourcoing a décidé d'appliquer une augmentation de 35 % sur certaines denrées. Elle vient, maintenant, de prescrire une nouvelle augmentation de taxes d'octroi sur plusieurs denrées, dans le vin, le sucre, les fruits (bananes, oranges, citrons, etc.).

Cette augmentation laisse espérer une plus-value de recettes de 500.000 fr.

Plus d'un million de francs de recettes de la ville de Roubaix et de Lille sont plus fortement frappés, en raison de ce que leur population est supérieure à 100.000 habitants.

C'est ainsi que, pour les fruits énumérés jusqu'à la nouvelle augmentation décidée par le Conseil municipal de Tourcoing, le 23 janvier, pour ce qui concerne Roubaix et Lille, il passera à 37 francs.

La fête de la Nativité à l'Union des familles nombreuses du Blanc-Sea

C'est le dimanche 25 décembre, à 18 h. 30, que l'Union des familles nombreuses de Blanc-Sea se réunira en assemblée générale. La salle du Café de l'Hotel étant retenue, cette assemblée aura lieu dans la salle des fêtes du Cercle Leman. Tous les adhérents sont priés de se rendre à la réunion sur invitation personnelle.

La réunion sera marquée par la distribution des coquilles, l'élection de la Commission et le rapport sur la situation financière et morale de la société. Pour permettre aux adhérents qui n'auraient pas réglé encore leur cotisation, de se mettre en règle, une dernière permanence sera tenue au Café de l'Hotel, 1, rue du Docteur-Dupont, le dimanche 18, de 9 h. à 12 h. 30.

La Saint-Nicolas chez les jeunes de l'U.N.C.

Au nouveau camaraderie, s'est déroulée la fête de Noël organisée par les « Jeunes de l'U.N.C. » à l'occasion de la fête de Noël.

Le budget communal primitif pour 1939

Nous avons indiqué les postes du budget de Tourcoing qui, dans le chapitre des dépenses, présente une augmentation sensible et valent de ce fait, retenu l'attention de l'assemblée communale.

En contre-partie de ces dépenses, il a été nécessaire de rechercher dans les recettes, les postes où l'on pourrait trouver des crédits suffisants.

Le rapport du maire signale les points suivants:

Centimes communaux. — Plus-value, résultant de l'augmentation de la valeur du centime qui est passé de 26.650 fr. 82 à 26.375 fr. 37, donnant une augmentation de recettes de plus de 7.625 fr.

La part de la ville dans le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires donne un surplus de 65.000 fr.

Les droits de consommation sur les alcools laissent espérer une plus-value de 135.116 fr.

Taxes d'octroi et taxes diverses, perçues par le service de l'octroi: plus-value de 182.000 francs.

Pour déterminer cette nouvelle prévision, il a été tenu compte:

1° du produit de la recette probable pour 1938, soit 6 millions.

2° de la majoration prévue pour 1939, conformément aux dispositions de la loi des finances de 1937: 475.000 fr.

3° de la majoration prévue en vertu de la loi d'août 1938: 115.000 fr. Cette taxe s'applique uniquement à la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels; la prévision étant établie en se basant sur le montant des rôles mis en recouvrement au titre de l'année 1938.

Cimetière, concessions, droits d'inhumation, etc., augmentation: 130.000 fr.

Participation de l'Etat aux dépenses communes de l'Etat et des villes: 460.000 fr.

L'ensemble des opérations des exploitations municipales se traduit par une différence en moins de 889.800 fr. Cette moins-value concerne pour la plus grande partie le service intercommunal des eaux.

La Société d'encouragement au dévouement

Le comité de la Section de Roubaix-Tourcoing a tenu mardi soir, à 18 h. 15, une assemblée générale à la Maison de la Section de Roubaix-Tourcoing.

La réunion était présidée par M. Louis Debode, entouré de MM. Léon Hardeman et Léon Marquet, vice-présidents; Eugène de Taverne, secrétaire général; Georges Lys, secrétaire adjoint; Eugène Demont, trésorier et Urban Carton, trésorier adjoint.

Étaient également présents, les administrateurs-équipes MM. Étienne Desmet, Charles Delcroix, Paul Derocq, Léon Delange, Eugène Lesaffre et Paul Parmentier, ainsi que les délégués de la Section de Valenciennes, M. Lys, secrétaire adjoint; Eugène Demont, trésorier et Urban Carton, trésorier adjoint.

Étaient également présents, les administrateurs-équipes MM. Étienne Desmet, Charles Delcroix, Paul Derocq, Léon Delange, Eugène Lesaffre et Paul Parmentier, ainsi que les délégués de la Section de Valenciennes, M. Lys, secrétaire adjoint; Eugène Demont, trésorier et Urban Carton, trésorier adjoint.

Le rapport de M. Louis Debode, secrétaire général, a été lu et adopté. Il relate les travaux effectués pendant l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir.

Le rapport de M. Louis Debode, secrétaire général, a été lu et adopté. Il relate les travaux effectués pendant l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir.

La visite des œuvres de bienfaisance par la Société des anciens sous-officiers

La commission de l'Association des anciens sous-officiers a visité les œuvres de bienfaisance organisées par la Société des anciens sous-officiers.

Les membres possesseurs d'une automobile sont priés de se mettre à la disposition des organisateurs, pour le transport de leurs camarades.

Fédération nationale catholique de la paroisse Nord-Dame

Mardi prochain, à 20 h. 18, au foyer Notre-Dame, rue de Valenciennes, 30, aura lieu la conférence, venant d'être intéressante, sur le sujet: « Moscou-Fruges-Berlin-Vienne ».

A l'heure où tant de graves questions sont encore à régler dans l'Europe centrale, les membres de la section paroissiale de la F.N.C. assisteront nombreux à cette réunion documentaire. Illustrée de projections.

Les familles des adhérents sont invitées.

A l'Association féminine des médaillés du travail

La réunion trimestrielle aura lieu à dimanche prochain, à 9 h. 30, au foyer Notre-Dame.

Au cours de cette assemblée, il sera procédé à la traditionnelle distribution de coquilles pour la fête de Noël.

Chez les anciens combattants belges

La réunion générale de la section locale des belges aura lieu dimanche prochain, à 10 h. 30, au siège, 59, rue Nationale.

Des instructions seront données pour l'arbre de Noël fixé au samedi 24 décembre.

Pour avoir de la musique...

Mercure, vers 1 h. 15 au matin, le poste central de police était appelé chez M. Machet, 79, rue de Valenciennes, où un vol avait été commis.

Les agents se rendant sur les lieux constatèrent qu'une vitrine avait été fracturée et un amateur de « T.S.F. » avait fait main basse sur une poste réceptrice de la marque « Philips ».

M. Machet qui, à quelques coups, a fourni la sûreté tous les renseignements susceptibles de faire découvrir l'occupant.

Des perquisitions ont lieu à Dunkerque aux sièges de la C.G.T. et du parti communiste

Le parquet de Dunkerque, au cours de son enquête sur les responsabilités concernant divers faits de grève, a fait procéder à des perquisitions dans les locaux de la section de la C.G.T. qui se trouve rue de Valenciennes, 20, à Dunkerque.

Le budget communal primitif pour 1939

Nous avons indiqué les postes du budget de Tourcoing qui, dans le chapitre des dépenses, présente une augmentation sensible et valent de ce fait, retenu l'attention de l'assemblée communale.

En contre-partie de ces dépenses, il a été nécessaire de rechercher dans les recettes, les postes où l'on pourrait trouver des crédits suffisants.

Le rapport du maire signale les points suivants:

Centimes communaux. — Plus-value, résultant de l'augmentation de la valeur du centime qui est passé de 26.650 fr. 82 à 26.375 fr. 37, donnant une augmentation de recettes de plus de 7.625 fr.

La part de la ville dans le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires donne un surplus de 65.000 fr.

Les droits de consommation sur les alcools laissent espérer une plus-value de 135.116 fr.

Taxes d'octroi et taxes diverses, perçues par le service de l'octroi: plus-value de 182.000 francs.

Pour déterminer cette nouvelle prévision, il a été tenu compte:

1° du produit de la recette probable pour 1938, soit 6 millions.

2° de la majoration prévue pour 1939, conformément aux dispositions de la loi des finances de 1937: 475.000 fr.

3° de la majoration prévue en vertu de la loi d'août 1938: 115.000 fr. Cette taxe s'applique uniquement à la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels; la prévision étant établie en se basant sur le montant des rôles mis en recouvrement au titre de l'année 1938.

Cimetière, concessions, droits d'inhumation, etc., augmentation: 130.000 fr.

Participation de l'Etat aux dépenses communes de l'Etat et des villes: 460.000 fr.

L'ensemble des opérations des exploitations municipales se traduit par une différence en moins de 889.800 fr. Cette moins-value concerne pour la plus grande partie le service intercommunal des eaux.